



À Rouen le 14 février 2019

Lettre ouverte à Mme la Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

CGT SPIP 76

Madame la Directrice,

Années après années, les personnels du SPIP de Rouen voient leurs conditions de travail mises en souffrance :

- situation fragilisée dans tous les corps de métiers (CPIP, DPIP, administratifs),
- conditions de travail en milieu fermé déplorables,
- conditions de sécurité en milieu ouvert laissant à désirer et maintes fois signalées.

Aujourd'hui, c'est un service entier qui s'épuise devant une charge de travail toujours plus élevée, et qui dispose de moyens... des moyens du bord !

Commençons par les ressources humaines :

Si le service a bénéficié l'an passé d'importants mouvements avec la CAP, avec des départs et des arrivées de CPIP, le compte n'y est toujours pas. **Les équipes sont sous-dimensionnées !**

Depuis des mois l'équipe du milieu fermé de Rouen porte à bout de bras les missions du SPIP en détention malgré les départs et les arrêts maladie, malgré les difficultés chroniques pour accéder aux détenus en entretien. On nous promet des postes de CPIP contractuels : nous les attendons ! **Mais quels problèmes de fond leur potentielle arrivée viendra-t-elle régler ?**

L'équipe milieu ouvert, amputée de 7 agents titulaires pour diverses causes (départs en retraite non remplacés, arrêts maladie de longue durée, retour dans le corps d'origine, mutation exceptionnelle), est sollicitée pour effectuer des permanences arrivants à la maison d'arrêt : **jusqu'à quand devons nous déshabiller Pierre pour habiller Paul ?**

Nous demandons l'ouverture de postes supplémentaires à la CAP des CPIP.

Les adjoints administratifs du SPIP de Rouen sont pour moitié en contrat, avec parfois des propositions de prolongation de contrat (sur 2 mois) ne correspondant en rien avec la réalité des besoins sur le terrain. Leur travail contribue à rendre encore possible un accueil de service public des probationnaires et de leur entourage. Nous demandons la reconnaissance par la DI de la réalité de leur mission, du travail effectué !

Et les DPIP : cela fait maintenant deux ans et demi que la DI impose au SPIP de Rouen une direction de proximité uniquement composée de contractuels. Peu ou insuffisamment formés, en situation précaire, les DPIP contractuels n'offrent pas aux personnels qu'ils encadrent l'organisation de service et l'accompagnement qu'on est en droit d'attendre. Comment élaborer un projet de service durable avec des encadrants qui ne seront peut être plus là dans six mois ?

Nous demandons que les postes de DPIIP MO / MF et chef d'antenne soit proposés à la prochaine CAP des DPIIP, et inscrit en priorité sur la liste de la prochaine promotion de DPIIP !

Continuons avec les conditions de travail du SPIIP de Rouen en détention !

Rappelons en premier lieu que **l'établissement a ouvert ses portes en 1860...** Alors si nous avons peu d'exigences relatives au confort moderne, il est important de rappeler que ces constructions ne correspondent en rien aux besoins des personnes détenues, et qu'elles ne facilitent en rien les interventions du SPIIP en détention.

Devons nous rappeler encore qu'il ne nous est pas possible de convoquer ? Que chaque mouvement est prioritaire sur les entretiens du SPIIP ? Devons nous encore rappeler que l'ensemble des bureaux d'entretien n'est pas équipé informatiquement ? **Qu'il nous arrive de passer plusieurs heures par semaine à attendre de recevoir les détenus** sans possibilité d'avancer par ailleurs sur d'autres tâches...

Exercer en tant que CPIIP à la Maison d'Arrêt de Rouen, c'est s'inscrire dans un renoncement permanent :

- oublier toute prise en charge centrée sur les besoins de la personne détenue (RPO, où es-tu?),
- renoncer à travailler dans des conditions protégeant des risques psycho-sociaux,
- ne pas penser à pouvoir s'inscrire dans des politiques de service, les dernières tentatives (notamment sur l'évaluation) nous ont rappelé que toute ambition sur cette unité était vaine,
- ne prêter aucune attention à l'état général des locaux du SPIIP à la Maison d'Arrêt (encombrement de matériel informatique hors service, cartons et piles de papiers à archiver en souffrance depuis plus d'un an, sécurisation inexistante de nos locaux).

Nous demandons la reprise du dialogue avec la direction de la Maison d'Arrêt de Rouen, un dialogue portant sur les points suivants :

- transparence sur les mouvements, information à la personne détenue de la présence de son CPIIP, équipement informatique des boxes d'entretien,
- désencombrement, remise en état, et sécurisation du SPIIP.

Qu'en est-il des conditions de sécurité en milieu ouvert ?

Un droit d'alerte transmis à la direction du SPIIP en novembre dernier recensait l'ensemble des demandes transmises par l'équipe MO du SPIIP de Rouen depuis plus de deux ans :

- demande de création d'un groupe de travail,
- demande de formation de tous les personnels à la gestion des publics difficiles,
- demande de création d'une ligne directe avec le commissariat Brisout de Barneville,
- demande de préparation et d'organisation d'exercices de sécurité.

A ce jour, aucune avancée n'a été constatée sur ces questions. Par ailleurs, les différents exercices incendie ont mis en évidence des erreurs de l'équipe par manque de formation. Aucune action pour remédier à ces difficultés n'a été prise. **Nous attendons également toujours le le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels**, la finalisation des fiches réflexes, et l'émission d'un nouveau code de visionnage des vidéo surveillances, le précédent ayant été perdu...

Terminons par les questions liées à l'organisation et au fonctionnement du SPIP 76...

Plusieurs notes et décisions concernant l'organisation ou le fonctionnement du service ont été prises ces derniers mois de manière unilatérale par la direction du SPIP 76, sans concertation réelle avec les équipes et sans la validation obligatoire en comité technique local. Si cette situation a pu s'installer au vu de l'absence de représentation des personnels depuis plusieurs années, la création d'un syndicat local CGT SPIP 76 et la demande d'organisation d'un CT le 29/01/19 devait permettre de changer cet état de fait. Il n'en n'est rien :

- par diverses notes de service illégales, dont la plus récente date du 05/02/19, les agents du milieu ouvert doivent effectuer les permanences arrivants à la maison d'arrêt de Rouen entre le mois de décembre 2018 et le mois d'avril 2019. Le caractère contraignant des notes de service et l'assimilation à un service non fait, en cas de non respect de leurs dispositions, a été rappelé à l'équipe par la direction par intérim du SPIP 76 dans un mail daté du 12/02/19. La sanction n'est pas loin. Rappel : La note étant illégale, les agents n'ont pas à s'y plier !
- un agent titulaire est repositionné, sans être remplacé, sur un poste de prospection de postes TIG, soit disant dans le cadre du développement de l'Agence Nationale du TIG. Ce n'est pas une blague mais ça y ressemble terriblement ! L'équipe milieu ouvert a été informée de cette décision par mail le 04/02/19 et lors d'une réunion de service se tenant le lendemain. Encore une fois, nous avons été mis devant le fait accompli.

Nous exigeons le rétablissement du dialogue social et l'organisation rapide d'un comité technique local pour que soient discutées les questions liées à l'organisation et au fonctionnement du service !

Ressources Humaines, conditions de travail, sécurité, organisation et fonctionnement du service : la CGT SPIP 76 demande des moyens pérennes, adaptés, et réfléchis en concertation avec les équipes de terrain !

Madame la Directrice, vous êtes venue sur le terrain en décembre 2018 à votre prise de poste. Vous connaissez donc les difficultés que nous rencontrons. Nous attendons donc de votre part des réponses rapides face à une situation de plus en plus intolérable !

Ce courrier sera rendu public

CGT SPIP 76

Le 14 février 2019